

comme en fait foi *Le Nouvelliste* du 20 mai 1957:

M<sup>e</sup> Balcer a déclaré que parmi les questions particulièrement chères aux Canadiens français apparaissent celles d'un drapeau distinctif pour le Canada et de la nomination d'un ambassadeur au Vatican.

Chaque fois que ces questions ont été soulevées aux Communes, dit-il, on a vu les députés fédéraux de Québec rester assis jusqu'au vote et se lever ensuite pour voter contre.

Je dois rendre un autre témoignage de gratitude à l'honorable Solliciteur général, celui d'avoir compris comme nous la nécessité d'un drapeau distinctif.

Monsieur l'Orateur, la mesure que je présente aujourd'hui ne signifie donc pas, en aucune façon, que mon opinion sur ce problème ait changé depuis que je fais partie de l'opposition. Ce n'est pas mon opinion, mais bien l'opinion canadienne qui a évolué et qui nous permet d'affronter, enfin, le problème de l'adoption d'un drapeau national qui soit un signe de ralliement et non de division.

En effet, le temps qui guérit bien des maux a eu raison des faux sentiments, et nous pouvons maintenant parler d'un drapeau vraiment canadien sans donner lieu à des manifestations retardataires et d'un autre âge.

Nous avons des témoignages de tous les groupes ethniques qui forment notre nation. De tous les coins du pays et de toutes les associations culturelles, universitaires, commerciales, surgit un enthousiasme spontané en faveur d'un signe de ralliement approprié pour une nation indépendante. Les Canadiens ne veulent plus de barrières entre les races, les langues et les religions; 90 p. 100 des citoyens du Canada ont assez de largeur de vue pour comprendre que le temps est venu de s'unir sous un drapeau canadien distinctif pour continuer à grandir dans la paix et l'unité.

Ce sentiment a été exprimé d'une manière convaincante lors d'une enquête faite dans les écoles supérieures de dix grandes villes du pays: Victoria, Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Calgary, Toronto, London, Montréal et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Le résultat de cette enquête a été publiée dans le *Canadian High Life News* du 25 janvier 1958.

Les questions ont été posées à 1,200 élèves et, à la question suivante: "Pensez-vous que le Canada devrait avoir son drapeau national distinctif?" les réponses en faveur ont été de 83.7 p. 100; contre, 13 p. 100, tandis que 3.3 p. 100 ont donné une réponse indéterminée.

A une deuxième question que l'on posait, soit: "Si vous pensez que le Canada devrait

avoir son drapeau national distinctif, devrait-il comporter la fleur de lis, le Union Jack, les deux à la fois, ou être complètement différent?" Les réponses ont été: en faveur de la fleur de lis, 1.9 p. 100; du Union Jack, 12.8 p. 100; partie des deux, 28.2 p. 100; complètement différent, 35.7 p. 100; réponse indéterminée, 21.4 p. 100.

On est allé plus loin dans l'enquête et on a demandé: "Pensez-vous que le Canada devrait avoir son hymne national?" A cette question, les réponses ont été les suivantes: 73.7 p. 100 ont répondu oui, 23.9 p. 100, non, et 2.4 p. 100 étaient indécis.

A la quatrième question du rapport où l'on demandait: "Si vous pensez que le Canada devrait avoir son hymne national, que pensez-vous qu'il devrait être?" 29.9 p. 100 ont répondu "O Canada"; 1.6 p. 100, "The Maple Leaf Forever"; 1.4 p. 100, "God Save the Queen", 67.1 p. 100, indécis.

De fait, nous avons les témoignages de tous les groupes ethniques, comme je l'ai dit tout à l'heure, et je pourrais vous exposer le résultat de plusieurs enquêtes, mais je veux m'en tenir aux principaux organismes qui nous ont envoyé des rapports.

C'est ainsi qu'au cours du congrès plénier des chambres de commerce qui a eu lieu au mois d'octobre dernier, les congressistes, ayant rejeté une proposition qui recommandait d'accepter le *Red Ensign* comme drapeau distinctif, ont accepté, et cela sans discussion, une résolution présentée par une délégation de la Chambre de commerce de Sarnia, laquelle était rédigée en ces termes:

Considérant que le Canada, maintenant le quatrième pays du monde au point de vue commercial, n'a pas encore de drapeau national;

considérant que des sondages de l'opinion publique canadienne ont démontré qu'une majorité importante de citoyens, surtout de jeunes, désirent un drapeau national;

considérant enfin qu'un drapeau national constituerait un élément de force et d'unité au sein de la nation;

il est résolu que la Chambre de commerce demande au gouvernement du Canada d'adopter formellement et d'autoriser un drapeau national distinctif.

Cette résolution traduit parfaitement le désir de tous les Canadiens de langue française de voir le Canada posséder son drapeau national distinctif. On ne saurait cependant les accuser de vouloir imposer leur volonté au reste du pays, puisque cette résolution a été présentée par une délégation de Canadiens de langue anglaise. La décision de la chambre de commerce témoigne désormais de l'unanimité de tous les Canadiens sur cette question. Près de 800 villes, réparties dans toute l'étendue du Canada, étaient représentées à ce congrès national. La moitié des délégués, soit 700 personnes, étaient originaires de l'Ontario.